

Incendie dans une grange centenaire à Couloumé-Mondébat

Anne-Laure Poux propriétaire du lieu tient à témoigner



Incendie dans une grange centenaire à Couloumé-Mondébat

Nous avons vu et assisté au départ d'un feu dans une grange à bois, qui n'est heureusement pas attenante à la maison, vers 21h, mercredi 5 septembre en soirée, au lieu-dit Mondéry, à Couloumé-Mondébat.

La violence du feu (en 5 minutes les flammes commençaient à lécher la structure en bois du bâtiment) nous met clairement sur la piste d'un incendie criminel. Surtout qu'un feu spontané ne peut pas se déclarer sur des bûches de chênes à peine sèches, et rentrées la semaine précédente, dans un bâtiment sans circuit électrique.

Mon compagnon a, par ailleurs, vu quelqu'un s'échapper rapidement au moment du départ de feu.

Nous voulons faire savoir que cela n'est pas anodin c'est un acte criminel qui a mis en danger la vie d'autrui (dont une femme enceinte de 7 mois). En effet, avant que les pompiers n'arrivent nous avons contenu le feu au risque que le bâtiment s'effondre sur nous.

Un grand merci aux pompiers de Risclé, de Plaisance et d'Aignan pour leur intervention rapide.

Ce type d'acte est déplorable dans nos campagnes où l'entraide devrait être de mise.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Marciac.

Les dégâts : une bonne partie du bois de l'hiver parti en fumée (plus de 12 stères de bois!), la structure et la couverture d'un bon tiers d'un bâtiment centenaire.

Avis aux coupables!



IMG_0451.JPG



IMG_0452.JPG



IMG_0448.JPG